

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 27/07/2024 - 35844 - 2017 B 10327 - 833 285 877 - GLOBAL LNG



## **Global LNG**

Exercice clos le 31 décembre 2023

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Global LNG

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Global LNG,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Global LNG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lafarge', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michaël Lafarge

# COMPTES ANNUELS

# GLOBAL LNG SAS



# 31/12/2023

# SOMMAIRE

<b>Bilan Actif</b> .....	3
<b>Bilan Passif</b> .....	4
<b>Compte de résultat</b> .....	5
<b>Compte de résultat (suite)</b> .....	6
<b>Activité de la société sur l'exercice</b> .....	7
Faits marquants de l'exercice .....	7
Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice.....	7
<b>Règles et méthodes comptables</b> .....	7
Immobilisations incorporelles.....	7
Immobilisations financières.....	7
Stocks.....	8
Créances d'exploitation.....	8
Créances diverses .....	8
Provisions pour risques et charges.....	8
Provision pour engagements de retraite et autres engagements envers le personnel.....	8
Instruments financiers.....	9
Opérations en devises .....	9
Impôt sur les bénéfices.....	9
<b>Immobilisations</b> .....	11
<b>Amortissements et dépréciations</b> .....	11
<b>Provisions</b> .....	12
<b>Engagements pour retraite et autres engagements envers le personnel</b> .....	13
<b>Provision pour risques financiers</b> .....	15
<b>Créances et dettes</b> .....	16
<b>Charges à payer et Produits à recevoir</b> .....	17
<b>Nombre et valeur nominale des composants du capital social</b> .....	17
<b>Société établissant des comptes consolidés</b> .....	18
<b>Comptes de régularisation et écarts de conversion Passif</b> .....	18
<b>Ventilation du chiffre d'affaires</b> .....	18
<b>Charges et produits exceptionnels</b> .....	18
<b>Situation fiscale</b> .....	18
<b>Fiscalité différée</b> .....	19
<b>Effectifs</b> .....	19
<b>Rémunérations allouées aux membres des organes de direction</b> .....	19
<b>Honoraires des commissaires aux comptes</b> .....	19
<b>Informations sur les parties liées</b> .....	19
<b>Liste des filiales et participations</b> .....	20
<b>Engagements hors bilan</b> .....	20

## Bilan Actif

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	417 378 302,79	- 417 378 302,79	-	-
Fonds commercial			-	766 631 124,00
Autres immobilisations incorporelles	789 546 208,00	- 62 344 047,00	727 202 161,00	
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>1 206 924 510,79</b>	<b>- 479 722 349,79</b>	<b>727 202 161,00</b>	<b>766 631 124,00</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>				
Participations évaluées sur la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	416 280 232,14	- 223 182 358,18	193 097 873,96	208 915 745,61
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts			-	245,67
Autres immobilisations financières	4 564,02		4 564,02	4 564,02
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>416 284 796,16</b>	<b>- 223 182 358,18</b>	<b>193 102 437,98</b>	<b>208 920 555,30</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>1 623 209 306,95</b>	<b>- 702 904 707,97</b>	<b>920 304 598,98</b>	<b>975 551 679,30</b>
Matières premières, approvisionnements	-		-	58 131 759,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>58 131 759,00</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Clients et comptes rattachés	359 865 503,17		359 865 503,17	1 537 570 975,87
Autres créances	352 535 874,98		352 535 874,98	222 021 140,85
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>712 401 378,15</b>	<b>-</b>	<b>712 401 378,15</b>	<b>1 759 592 116,72</b>
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités				
<b>TOTAL Disponibilités</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL Actif circulant (III)</b>	<b>712 401 378,15</b>	<b>-</b>	<b>712 401 378,15</b>	<b>1 817 723 875,72</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Instruments financiers (V)				
Écarts de conversion actif (VI)	138 407,91		138 407,91	566 339,67
<b>TOTAL GENERAL ACTIF – (I à VI)</b>	<b>2 335 749 093,01</b>	<b>- 702 904 707,97</b>	<b>1 632 844 385,04</b>	<b>2 793 841 894,69</b>

## Bilan Passif

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 202 164 404	202 164 404,00	202 164 404,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	548 657 623,00	548 657 623,00
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence ) :		
Réserve légale	1 396 992,00	1 396 992,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves (dont réserve des prov. réglementées fluctuation des cours :		
Autres réserves		
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>1 396 992,00</b>	<b>1 396 992,00</b>
Report à nouveau	- 218 069 324,39	- 586 337 146,03
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>270 995 592,91</b>	<b>368 267 821,64</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>805 145 287,52</b>	<b>534 149 694,61</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques	1 027 923,49	209 528 328,25
Provisions pour charges	2 623 844,00	4 796 439,00
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>3 651 767,49</b>	<b>214 324 767,25</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	429 054 645,01	829 700 763,00
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>429 054 645,01</b>	<b>829 700 763,00</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	387 372 919,24	957 592 390,03
Dettes fiscales et sociales	7 619 765,78	195 344 683,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	-	62 729 596,68
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>394 992 685,02</b>	<b>1 215 666 669,83</b>
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>824 047 330,03</b>	<b>2 045 367 432,83</b>
Instruments financiers et (V) contrats optionnels		
Ecarts de conversion passif (VI)		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à VI)</b>	<b>1 632 844 385,04</b>	<b>2 793 841 894,69</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	2 123 313 661,11	373 588 719,42	2 496 902 380,53	5 502 593 401,84
Production vendue services	366 196 859,15	-	366 196 859,15	537 602 587,99
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>2 489 510 520,26</b>	<b>373 588 719,42</b>	<b>2 863 099 239,68</b>	<b>6 040 195 989,83</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 172 630,89	1 778 952,42
Autres produits			10 012,87	56 521,36
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 865 281 883,44</b>	<b>6 042 031 463,61</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 623 997 855,33	4 843 438 643,62
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			58 131 759,00	58 131 759,00
Autres achats et charges externes			102 207 335,19	443 962 733,00
Impôts, taxes et versements assimilés			4 794 778,30	14 657 299,13
Salaires et traitements			1 213 639,97	1 564 929,63
Charges sociales			799 661,20	987 080,27
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>sur immobilisations</b>	- dotations aux amortissements	39 428 963,00	111 645 251,00
		- dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			0,84	19 198,34
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 830 573 992,83</b>	<b>5 358 143 375,99</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>34 707 890,61</b>	<b>683 888 087,62</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			266 997 259,47	81 021 885,72
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,33	2,48
Autres intérêts et produits assimilés			18 321 901,71	897 789,10
Reprises sur provisions et transferts de charges			208 344 742,36	654 122,04
Différences positives de change			31 446,46	2 094 952,30
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>493 695 350,33</b>	<b>84 668 751,64</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			6 314 171,25	2 630 858,50
Intérêts et charges assimilées			251 067 694,44	9 735 214,10
Différences négatives de change			104 801,34	1 019 724,51
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>257 486 667,03</b>	<b>13 385 797,11</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>236 208 683,30</b>	<b>71 282 954,53</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>270 916 573,91</b>	<b>755 171 042,15</b>

## Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	285 174,00	247 874,39
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>285 174,00</b>	<b>247 874,39</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	33 212,00	207 969 811,90
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>33 249,00</b>	<b>207 969 811,90</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>251 925,00</b>	<b>- 207 721 937,51</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	172 906,00	179 181 283,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>3 359 262 407,77</b>	<b>6 126 948 089,64</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>3 088 266 814,86</b>	<b>5 758 680 268,00</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>270 995 592,91</b>	<b>368 267 821,64</b>

## **Activité de la société sur l'exercice**

### **Faits marquants de l'exercice**

La société GLOBAL LNG SAS a mené des opérations de réorganisation interne depuis 2019, poursuivies en 2023, notamment au niveau des titres de participation qu'elle détient dans plusieurs filiales et participations.

### **Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice**

Dans la poursuite de la simplification de l'organigramme patrimonial de Global LNG, il a été procédé, au cours du premier semestre 2024, à la dissolution anticipée de Global LNG Armateur et Global Energy Armateur, filiales détenues à 100% par Global LNG, par voie de transmission universelle du patrimoine à l'actionnaire unique. Il a également été procédé à la dissolution anticipée et la liquidation amiable de la société NYK Armateur, filiale détenue à hauteur de 50% par Global LNG. Ces dissolutions ont un impact principalement sur le bilan de Global LNG, au niveau des immobilisations financières, mais ont peu d'incidence sur le résultat de l'exercice 2024.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### **Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels de GLOBAL LNG SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

### **Utilisation d'estimations**

L'établissement des comptes annuels conduit GLOBAL LNG SAS à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment les provisions pour risques, la valorisation des participations. Les comptes annuels reflètent les meilleures estimations de la société, sur la base des informations existant à la clôture des comptes.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût réel d'achat ou de production, y compris les frais accessoires.

Certaines immobilisations incorporelles, tels les contrats d'approvisionnement en gaz naturel, ont une durée de vie limitée. Un amortissement est pratiqué sur la durée d'utilité déterminée en fonction de l'utilisation attendue des actifs.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, et si l'on prévoit que la perte de valeur sera durable.

### **Immobilisations financières**

#### **Titres de participation**

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, de créer

un lien durable avec celle-ci ou d'exercer une influence notable sur la conduite de son activité, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires externes directement liés.

Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable des titres de participation à leur valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, ou à la valeur de rendement, ou aux flux de trésorerie attendus, en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

## **Stocks**

### **Gaz Naturel Liquéfié (GNL)**

Le GNL injecté dans les réservoirs de terminaux méthaniers est porté en stocks. Il est valorisé au coût d'achat, intégrant les coûts de transport à l'étranger et en France, et autres frais accessoires, jusqu'à l'entrée en stock dans le terminal méthanier. Les sorties sont valorisées selon la méthode dite du FIFO (ou « premier entré-premier sorti »). Le GNL transporté dans les navires à la clôture et acquis pas la société (en transit) est également porté en stock, à son coût d'achat. Dans le cas d'une comptabilité de couverture, l'incidence des instruments de couverture est intégrée dans la valorisation des stocks.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur probable de réalisation, calculée comme la valeur vénale, est inférieure au coût d'achat.

### **Créances d'exploitation**

Les comptes clients regroupent toutes les créances liées à la vente de biens et de services, et les créances rattachées au cycle d'exploitation.

Les créances présentant un risque de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation appréciée individuellement.

### **Créances diverses**

Les créances diverses incluent notamment les comptes courants avec TotalEnergies Treasury.

### **Provisions pour risques et charges**

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation à la clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de cette obligation.

## **Provision pour engagements de retraite et autres engagements envers le personnel**

### **Régime spécial des Industries Électriques et Gazières**

GLOBAL LNG SAS relève du régime spécial Invalidité, Vieillesse et Décès des Industries Électriques et Gazières.

### **Méthode de comptabilisation**

GLOBAL LNG SAS inscrit à son passif sous forme de provision les engagements accordés au personnel correspondant à des droits déjà ouverts (retraite, rentes accidents du travail et de maladies professionnelles, rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité) ou à des prestations qui seront dues pendant la période d'activité des salariés (médailles du travail et congés exceptionnels de fin de carrière).

## Méthode d'évaluation et hypothèses actuarielles

Le mode d'évaluation retenu est fondé sur la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée des obligations de GLOBAL LNG SAS est déterminée à hauteur des droits acquis par chaque salarié à la date d'évaluation, par application de la formule d'attribution des droits définie pour chaque régime. Lorsque la formule d'acquisition des droits intègre un palier dont l'effet est de différer l'émergence de l'obligation, celle-ci est déterminée sur un mode linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ en retraite, de mortalité et de rotation du personnel.

Le taux d'actualisation des paiements futurs est déterminé par référence aux taux de marché des obligations d'entreprises de première catégorie, pour une échéance cohérente avec la maturité des engagements évalués.

## Instruments financiers

Dans le cadre de son activité d'achat et de vente de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié, GLOBAL LNG SAS est exposée aux fluctuations de prix des matières premières utilisés comme référence pour l'indexation de ces contrats d'achats et de ventes. Il s'agit principalement d'indexation relative aux indices NBP, Brent et PEG.

En application du règlement ANC n°2015-05, les instruments financiers qualifiés de couverture, utilisés par GLOBAL LNG SAS pour réduire l'exposition aux risques de variations de prix des matières premières sont présentés en tant qu'engagements hors bilan (application de la comptabilité de couverture).

Concernant les contrats qualifiés d'instruments de couverture, les gains et pertes sont constatés au compte de résultat de façon symétrique à la reconnaissance en compte de résultat des transactions couvertes.

En cas de disparition de l'élément couvert, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat à l'échéance. En cas de perte non échue à la clôture, une provision pour risque est constituée.

Les variations de valeur des opérations en position ouverte isolée sont inscrites au bilan en contrepartie de comptes transitoires :

- à l'actif du bilan pour les variations qui correspondent à une perte latente ;
- au passif du bilan pour les variations qui correspondent à un gain latent.

Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Lorsqu'une opération engendre une perte latente, celle-ci entraîne la constitution d'une provision en résultat financier à hauteur de cette moins-value latente (conformément à l'article 628-18 du PCG).

Ainsi, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance partielle ou totale de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

## Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de la devise au 31 décembre.

Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités et les comptes courants de TotalEnergies Treasury, et inscrites au bilan en « écart de conversion » pour les dettes et créances. Les pertes latentes font l'objet d'une provision, après prise en compte des éventuels instruments de couverture attachés à ces dettes et créances.

## Impôt sur les bénéfices

GLOBAL LNG SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés. Depuis le 1er janvier 2019, elle fait partie de l'intégration fiscale dont TotalEnergies SE est la société mère intégrante.

## Comparabilité des exercices

Les états financiers sont établis en conformité avec :

- Le P.C.G 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999 ;
- Les articles 123-12 à 123-28 du Code du Commerce

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent et participent à l'objectif d'image fidèle.

## Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
<b>Frais d'établissement et de développement (I)</b>						
Concessions, brevets et droits similaires		417 378 302,79				417 378 302,79
Fonds commercial		878 276 375,00		- 789 546 208,00	88 730 167,00	-
Autres immobilisations incorporelles				789 546 208,00		789 546 208,00
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)</b>		<b>1 295 654 677,79</b>	<b>-</b>		<b>88 730 167,00</b>	<b>1 206 924 510,79</b>
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
<b>TOTAL (III)</b>						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations		425 880 232,14	400 000,00		10 000 000,00	416 280 232,14
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières		4 809,69			245,67	4 564,02
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>425 885 041,83</b>	<b>400 000,00</b>		<b>10 000 245,67</b>	<b>416 284 796,16</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>1 721 539 719,62</b>	<b>400 000,00</b>		<b>98 730 412,67</b>	<b>1 623 209 306,95</b>

## Amortissements et dépréciations

		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Dotations	Virement poste à poste	Reprises	Fin de l'exercice
<b>Frais d'établissement et de développement (I)</b>						
Concessions, brevets et droits similaires		417 378 302,79				417 378 302,79
Fonds commercial		111 645 251,00		- 22 915 084,00	88 730 167,00	-
Autres immobilisations incorporelles			39 428 963,00	22 915 084,00		62 344 047,00
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)</b>		<b>529 023 553,79</b>	<b>39 428 963,00</b>	<b>-</b>	<b>88 730 167,00</b>	<b>479 722 349,79</b>
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements					
Installations techniques, matériels et outillages						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMM OBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>529 023 553,79</b>	<b>39 428 963,00</b>	<b>-</b>	<b>88 730 167,00</b>	<b>479 722 349,79</b>

## Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	566 339,67		427 931,76	138 407,91
Provisions pour retraites	1 774 421,00		951 784,00	822 637,00
Provisions pour médailles du travail	25 318,00		4 859,00	20 459,00
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	2 996 700,00		1 215 952,00	1 780 748,00
Provisions pour Avantages long terme				
Provisions pour restructuration				
Provisions pour risques financiers	208 961 988,58	33 212,00	208 105 685,00	889 515,58
Provisions pour pertes latentes sur inst. dérivés				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>214 324 767,25</b>	<b>33 212,00</b>	<b>210 706 211,76</b>	<b>3 651 767,49</b>
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	216 964 486,53	6 314 171,25	96 299,60	223 182 358,18
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				-
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>216 964 486,53</b>	<b>6 314 171,25</b>	<b>96 299,60</b>	<b>223 182 358,18</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>431 289 253,78</b>	<b>6 347 383,25</b>	<b>210 802 511,36</b>	<b>226 834 125,67</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 172 595,00	
Dont dotations et reprises financières		6 314 171,25	208 344 742,36	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		33 212,00	285 174,00	

## Engagements pour retraite et autres engagements envers le personnel

### Récapitulatif des provisions

<i>En euros</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>1 Pensions</b>	<b>822 637</b>	<b>1 774 421</b>
Retraite	1 305 983	2 198 083
Indemnité de Fin de Carrière	(593 729)	(565 890)
Indemnité de congé exceptionnel	110 383	142 228
<b>2 Médical et autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>1 780 748</b>	<b>2 996 700</b>
Avantage en nature énergie	1 333 036	2 317 172
Capital Décès	183 103	289 198
Pensions d'invalidité et autres	261 327	385 012
Aide aux Frais d'Etude	3 282	5 318
<b>3 Médailles du travail</b>	<b>20 459</b>	<b>25 318</b>
TOTAL	2 623 844	4 796 439

### Description des régimes

Les avantages suivants sont offerts aux actifs et inactifs des IEG :

- ✓ Avantages postérieurs à l'emploi
  - Le régime de retraite
  - L'avantage en nature énergie,
  - Les indemnités de fin de carrière (IFC) et Indemnité de mise à la retraite (IMR)
  - Les congés exceptionnels de fin de carrière,
  - Le régime des capitaux décès,
  - Le régime aide aux frais d'études,
  
- ✓ Avantages à long terme
  - Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles
  - Les rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité,
  - Les médailles du travail.

Les principaux engagements sont décrits ci-dessous.

### Le régime de retraite

Le régime de retraite en vigueur chez GLOBAL LNG SAS est un régime à prestations définies dans le cadre du régime spécial de retraite des IEG.

Les personnels salariés et retraités des Industries Électriques et Gazières (IEG) sont, depuis le 1er janvier 2005, affiliés de plein droit à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières (CNIEG). La CNIEG est un organisme de sécurité sociale de droit privé placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la Sécurité sociale et du Budget. Les conditions de détermination de droits à la retraite, fixées par le statut national du personnel (décret du 22 juin 1946), relèvent des pouvoirs publics. Les entreprises n'ont pas, juridiquement, la possibilité d'en modifier les termes.

### L'avantage en nature énergie

L'article 28 du statut national du personnel des IEG prévoit que l'ensemble des agents (actifs et inactifs) bénéficie d'un régime d'avantage en nature énergie. Cet avantage recouvre la fourniture de gaz et d'électricité à tarif préférentiel.

L'engagement relatif à la fourniture de gaz aux agents de GLOBAL LNG correspond à la valeur actuelle probable des kWh à fournir aux agents ou à leurs ayants droit pendant la phase de retraite, valorisée sur la base du coût de revient unitaire.

### Les indemnités de fin de carrière

Les agents (ou leurs ayants droit en cas de décès pendant la phase d'activité de l'agent) perçoivent, lors de leur départ en retraite, une indemnité de fin de carrière progressive en fonction de leur ancienneté dans les IEG.

### Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles

Comme les salariés relevant du régime général, les salariés des IEG bénéficient de garanties permettant la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les prestations couvrent l'ensemble des salariés et des ayants droit d'un salarié décédé suite à un accident du travail, à un accident de trajet ou à une maladie professionnelle.

Le montant de l'engagement correspond à la valeur actuelle probable des prestations que percevront les bénéficiaires actuels compte tenu des éventuelles réversions.

### Mode de calcul des engagements

Les engagements de GLOBAL LNG SAS sont déterminés conformément au mode de calcul des engagements présenté dans la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 (2013-02). Cette méthode actuarielle, dite des « unités de crédit projetées », repose sur différentes hypothèses telles que, par exemple, le taux de rotation du personnel, l'âge de départ en retraite, la revalorisation des salaires ou des pensions, déterminées conjointement avec les actuaires indépendants en charge de l'évaluation des régimes.

L'évaluation de l'engagement des avantages sociaux des régimes mutualisés des IEG (Retraite, Rentes ATMP, Invalidité hors IT, Capital Décès, Aide aux Frais d'Etude) sont réalisées par la CNIEG. Les passifs sociaux sont valorisés globalement pour l'ensemble des effectifs au statut IEG, puis répartis suivant une clé de répartition mise à jour une fois par an et définie comme suit : « poids de l'entreprise dans la masse salariale du régime des IEG sur la base des assiettes déclarées entre octobre 2020 à septembre 2021 ».

L'évaluation de l'engagement des autres avantages est réalisée par un cabinet d'actuaire indépendant (Indemnités de fin de carrière, Indemnités de congés exceptionnels, avantages en nature et médailles du travail) qui a procédé au 31 décembre 2023 à une évaluation complète.

Les évaluations sont réalisées sur la base des droits des salariés à la date du calcul, les écarts actuariels sont pris en compte immédiatement dans la charge comptable de l'année.

### Valeur des actifs de couverture

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	1 010 510	1 085 000

## Information relative au rendement des actifs

	Régime des IEG	
	IFC et autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022
Rendement réel des actifs de couverture	7,6%	-14,3%

Le taux de rendement réel des actifs de couverture sur l'exercice 2023 est de 7,6%.

La ventilation des actifs de couverture en fonction des principales catégories d'actifs est la suivante :

	Régime des IEG	
	2023	2022
Placements actions	45%	43%
Placements obligataires	55%	57%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les contrats d'assurance collectifs sur la vie, contractés auprès d'assureurs pour couvrir les passifs sociaux IEG des indemnités de fin de carrière sont gérés en unités de compte.

## Hypothèses actuarielles

Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence aux taux des obligations privées de haute qualité de notation AA et d'une durée équivalente à celle des engagements. Il dérive d'une analyse comparative monétaire des différentes sources de marché à la date de clôture.

La durée moyenne des régimes est de l'ordre de 30 ans : 29 ans pour les régimes de pension (5 ans pour les indemnités et 34 ans pour la retraite) et de 32 ans pour les autres avantages.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Régimes des IEG	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Taux d'actualisation	3.75%	3.00%
Taux d'inflation	2.50%	2.50%

Selon nos estimations, une augmentation de 1% du taux d'actualisation - toutes choses étant égales par ailleurs - entraînerait une réduction de la dette actuarielle de 23% et une baisse de 1% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 32%.

## Provision pour risques financiers

Global LNG a pris la décision courant 2022 de modifier sa politique de couverture. En particulier, elle a figé les résultats des couvertures relatives aux opérations du second semestre 2023 en prenant des positions inverses. La perte estimée a été intégralement reprise dans le résultat financier 2023, en ligne avec le traitement prévu par le règlement ANC 2015-05. La charge correspondante de 213 millions d'euros est incluse dans les Intérêts et charges assimilées de l'exercice.

## Créances et dettes

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
		-	-	
Autres immobilisations financières				
		4 564,02	4 564,02	
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>4 564,02</b>	<b>4 564,02</b>	<b>-</b>
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
		359 865 503,17	359 865 503,17	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
		5 620,73	5 620,73	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	20 125 878,03	20 125 878,03	
	Autres impôts	2 352 403,00	2 352 403,00	
	Etat - divers			
Groupes et associés				
		328 356 134,67	328 356 134,67	
Débiteurs divers				
		1 695 838,55	1 695 838,55	
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>712 401 378,15</b>	<b>712 401 378,15</b>	
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>712 405 942,17</b>	<b>712 405 942,17</b>	<b>-</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
		245,67		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		429 054 645,01	429 054 645,01		
Fournisseurs et comptes rattachés					
		387 372 919,24	387 372 919,24		
Personnel et comptes rattachés					
		1 276 470,83	1 276 470,83		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		5 996 563,09	5 996 563,09		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-		
	Taxe sur la valeur ajoutée	346 731,86	346 731,86		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts		-		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
			-		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>824 047 330,03</b>	<b>824 047 330,03</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		829 054 645,01	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 229 700 763,00			

## Charges à payer et Produits à recevoir

### Charges à payer

	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	353,190,072.60
Dettes fiscales et sociales	7,526,870.60
<b>Total</b>	<b>360,716,943.20</b>

### Produits à recevoir

	Montant
Créances fiscales et sociales	4,118,545.77
Créances clients et comptes rattachés	359,560,356.43
<b>Total</b>	<b>363,678,902.20</b>

## Nombre et valeur nominale des composants du capital social

### Composition du capital

Le capital s'élève à 202 164 404 €. Il est composé de 202 164 404 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1 €. Chaque action confère un droit de vote simple.

### Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Reclassement	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social	202,164,404.00				202,164,404.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	548,657,623.00				548,657,623.00
Réserve légale	1,396,992.00				1,396,992.00
Report à nouveau	- 586,337,146.03			368,267,821.64	- 218,069,324.39
Résultat de l'exercice	368,267,821.64	270,995,592.91		- 368,267,821.64	270,995,592.91
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>534,149,694.61</b>	<b>270,995,592.91</b>		<b>-</b>	<b>805,145,287.52</b>

## Société établissant des comptes consolidés

GLOBAL LNG SAS est incluse dans le périmètre de consolidation de TotalEnergies SE.

Dénomination et siège social de la société consolidante	Forme juridique	Immatriculation
TotalEnergies SE La Défense 6 2 Place Jean Millier 92400 Courbevoie	S.E.	RCS Nanterre 542 051 180
Informations de consolidation disponibles	<a href="https://totalenergies.com/fr/actionnaires/publications-et-informations-reglees/rapports-et-publications#rapportsAnnuels">https://totalenergies.com/fr/actionnaires/publications-et-informations-reglees/rapports-et-publications#rapportsAnnuels</a>	

## Comptes de régularisation et écarts de conversion Passif

### Écarts de conversion Passif

Les écarts de conversion concernent la valorisation au cours de clôture des créances et dettes converties dans une devise différente de l'euro (USD et GBP principalement).

## Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2023	2022
<b>Répartition par secteur d'activité</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue biens	2,496,902,380.53	5,502,593,401.84
Production vendue services	366,196,859.15	537,602,587.99
<b>Répartition par marché géographique</b>		
Chiffre d'affaires net -France	2,489,510,520.26	5,324,857,765.34
Chiffre d'affaires net -Export	373,588,719.42	715,338,224.49
<b>Chiffre d'affaires nets</b>	<b>2,863,099,239.68</b>	<b>6,040,195,989.83</b>

## Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges	Produits	Résultat
Reprise provision sur garantie Yemen		285 174,00	285 174,00
Provision pour garantie de passif	33 212,00		- 33 212,00
<b>Totaux</b>	<b>33 212,00</b>	<b>285 174,00</b>	<b>251 962,00</b>

## Situation fiscale

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat de l'exercice
Résultat avant impôts	270 916 573,91	251 925,00	271 168 498,91
Impôt courant	- 172 906,00	-	- 172 906,00
<b>Résultat après impôts</b>	<b>270 743 667,91</b>	<b>251 925,00</b>	<b>270 995 592,91</b>

GLOBAL LNG SAS reverse à la société tête du groupe une somme égale à l'impôt et aux contributions qui auraient grevé son résultat si elle avait été imposée distinctement. Ce montant est enregistré en charge.

En 2023, la société a enregistré une perte fiscale de 188 millions d'euros, qui constitue son report déficitaire au 31.12.2023.

### Fiscalité différée

Des impôts différés relatifs aux provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi ont été constatés dans les comptes sociaux de GLOBAL LNG SAS en application de l'article 744-1 du PCG suite à l'apport en valeur réelle du 19 juin 2018. Leur montant est de 677 739 € au 31 décembre 2023. Le montant de l'actif d'impôts différés est ajusté en fonction de l'évolution des provisions concernées.

### Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Effectif moyen	11,0	11,8	0,0	0,0	11,0	11,8

### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Aucune rémunération n'est versée par la société, ou par l'une de ses filiales, aux mandataires sociaux de la société.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est inclus dans la note « Honoraires perçus par les commissaires aux comptes (y compris les membres de leurs réseaux) » du Document d'enregistrement universel établi par TotalEnergies SE.

### Informations sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations enregistrées avec les filiales et sociétés associées. Elles sont conclues à des conditions normales de marché.

## Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos (après acompte sur dividende)	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</b>										
<b>Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b>										
MESSIGAZ	100 000	- 1 394	100,0	7 476 520	63 938				- 34 668	
GLOBAL ENERGY ARMATEUR	38 000	471 717	99,6	57 299 826	510 712				995	
GLOBAL LNG ARMATEUR	62 040 000	- 58 411 152	100,0	122 833 325	3 724 152				95 304	
Global LNG Downstream	3 415 050	- 170 088	100,0	3 406 083	3 220 601				- 24 361	
<b>Participations (10 à 50% du capital)</b>										
NYK Amateur	37 000	- 88 450 905	50	7 348 843	1 093 701			11 231 195	90 601 306	9 000 000
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres détentions de titres</b>										
Filiales et participations françaises (ensemble)										
Filiales et participations étrangères (ensemble)				217 915 635	184 484 769					260 750 968
<b>TOTAL</b>				<b>416 280 232</b>	<b>193 097 874</b>					<b>260 750 968</b>

Les indicateurs financiers concernant les filiales et participations détenues à 50% et plus sont ceux au 31 décembre 2023.

Pour les autres participations, le cas échéant, les informations sont issues des derniers comptes sociaux disponibles.

## Engagements hors bilan

### Engagements financiers et autres informations

#### Crédit-bail et assimilés

Néant

#### Engagements donnés sur obligation d'achats

Ils s'élèvent à 6 619 M € au 31.12.2023.

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES 31/12/2023	En M €
Contrats d'approvisionnement en GNL	5,476.4
Réservations de capacités d'installations industrielles et logistiques	1,142.9
<b>TOTAL</b>	<b>6,619.2</b>

#### Engagements reçus

Les engagements reçus au 31/12/2023 s'élèvent à 271,5 M €.

## Instruments financiers

### a) Choix de la méthode comptable

Dans le cadre de son activité d'achat et de vente de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié, GLOBAL LNG SAS est exposée aux fluctuations de prix des matières premières utilisés comme référence pour l'indexation de ses contrats d'achats et de ventes. Il s'agit principalement d'indexation relative aux indices NBP, Brent et PEG.

Global LNG SAS applique à la clôture de l'exercice 2023, le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Elle présente en engagements hors bilan les instruments financiers permettant de réduire les risques liés aux fluctuations des cours et ayant une relation de couverture avec des sous-jacents physiques, non échus à la clôture.

### b) Risque de matière première

	Volumes au 31.12.2023 (Mmbtu)			Valeur de marché au
	Par échéance			31.12.2023
	2024	2025	2026 et après	Total en millions d'euros au 31.12.2023
<i>Swaps</i>				
<b>Position acheteur</b>				
Gaz naturel liquéfié	170 947 891	0	0	-253
<b>Position vendeur</b>				
Gaz naturel	-169 950 204	0	0	298

La valeur de marché des swaps est déterminée sur la base d'indices cotés sur des marchés actifs.

**GLOBAL LNG**

Société par actions simplifiée au capital de 202 164 404 euros  
Siège social : 1 passerelle des Reflets – 92400 Courbevoie  
Siren 833 285 877 R.C.S. Nanterre

**PROCÈS-VERBAL  
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin,

L'Associé unique, la société TotalEnergies Holdings, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à Courbevoie (92400), 2 place Jean Millier, La Défense 6, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 120 784, détenant la totalité des 202 164 404 actions composant le capital social de la société Global LNG (la « Société »), représentée par M. Frédéric Agnès,

a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président et rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Examen des documents de gestion prévisionnelle visés par l'article L.232-2 du Code de Commerce ;
- Conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat de Président de M. Grégory Joffroy ;
- Renouvellement du mandat de Directeur Général Délégué de M. Jean-Noël Mesnard ;
- Pouvoirs à conférer pour les formalités légales.

Madame Virginie Pham est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Le cabinet Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes titulaire, est absent et excusé.

Les documents suivants ont été communiqués à l'Associé unique ou mis à sa disposition au siège de la Société :

- bilan et compte de résultat au 31 décembre 2023,
- documents de gestion prévisionnelle visés par l'article L.232-2 du Code de Commerce,
- rapport de gestion,
- rapport du commissaire aux comptes,
- statuts de la Société.

Après lecture du rapport de gestion, l'Associé unique prend les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION – Approbation des opérations et des comptes de l'exercice 2023**

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président et à chacun des Directeurs Généraux Délégués dans l'exécution de leurs mandats respectifs pour l'exercice 2023.

*Cette décision est adoptée.*

**DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'Associé unique, constatant que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice net comptable de 270 995 592,91 euros, décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2023 de la manière suivante :

- **Dotation du Report à nouveau : ..... 218 069 324,39 euros**
  - ❖ solde du report à nouveau : 0 euro
  - ❖ solde du résultat de l'exercice : 52 926 268,52 euros
  
- **Dotation de la Réserve légale : ..... 2 646 313,43 euros**
  - ❖ nouveau montant de la réserve légale : 4 043 305,43 euros
  - ❖ solde du résultat de l'exercice : 50 279 955,09 euros
  
- **Distribution de dividende : ..... 48 519 456,96 euros**
  - ❖ soit 0,24 euro de dividende par action pour chacune des 202 164 404 actions.
  - ❖ solde du résultat de l'exercice : 1 760 498,13 euros
  
- **Affectation du solde du résultat de l'exercice au Report à nouveau : ..... 1 760 498,13 euros**
  - ❖ solde du Report à nouveau : 1 760 498,13 euros
  - ❖ solde du résultat de l'exercice 2023 : 0 euro

Après affectation du résultat de l'exercice 2023, le montant des capitaux propres s'élèvera à 756 625 830,56 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte du fait que la Société n'a encouru aucune dépense ni charge, telles que visées à l'article 39-4 dudit Code, au cours de l'exercice écoulé.

*Cette décision est adoptée.*

**TROISIEME DECISION – Conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce**

L'Associé unique, connaissance prise du rapport du Président établi conformément aux articles L227-10 et suivants du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport.

*Cette décision est adoptée.*

**QUATRIEME DECISION – Examen des documents de gestion prévisionnelle visés par l'article L.232-2 du Code de Commerce**

L'Associé unique, après examen des documents établis par le Président en vertu des obligations visées à l'article L.232-2 du Code de Commerce, à savoir :

- le plan de financement et le compte de résultat prévisionnels de l'exercice 2024,
  - le tableau de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,
  - la situation de l'actif réalisable et disponible (valeurs d'exploitation exclues) et le passif exigible à la fin du second semestre de l'exercice écoulé,
- prend acte des conclusions qui en résultent.

*Cette décision est adoptée.*

**CINQUIEME DECISION – Renouvellement du mandat de Président de M. Grégory Joffroy**

L'Associé unique, constatant l'échéance du mandat de M. Grégory Joffroy en qualité de Président de la Société, décide de renouveler le mandat de Président de M. Grégory Joffroy pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026.

*Cette décision est adoptée.*

**SIXIEME DECISION – Renouvellement du mandat de Directeur Général Délégué de M. Jean-Noël Mesnard**

L'Associé unique, constatant l'échéance du mandat de M. Jean-Noël Mesnard en qualité de Directeur Général Délégué de la Société, décide de renouveler le mandat de Directeur Général Délégué de M. Jean-Noël Mesnard pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026.

*Cette décision est adoptée.*

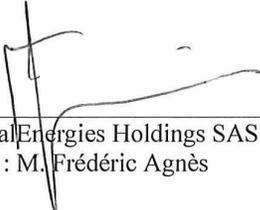
**SEPTIEME DECISION – Pouvoirs pour les formalités**

L'Associé unique confère tous pouvoirs à la société LEXTENSO – *La Gazette du Palais*, sise La Grande Arche de La Défense, Paroi nord, 1 Parvis de La Défense, 92044 Paris La Défense Cedex, aux fins d'accomplir les formalités de dépôt au Greffe et d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi qu'à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

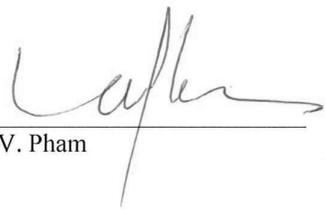
*Cette décision est adoptée.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

L'Associé Unique,

  
TotalEnergies Holdings SAS  
Par : M. Frédéric Agnès

La Secrétaire de séance,

  
V. Pham

**GLOBAL LNG**

Société par actions simplifiée au capital de 202 164 404 euros  
Siège social : 1 passerelle des Reflets – 92400 Courbevoie  
Siren 833 285 877 R.C.S. Nanterre

---

**RAPPORT DE GESTION  
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

---

A l'attention de l'Associé Unique,

Nous présentons ce jour à votre approbation les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, le compte-rendu de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2023, les principaux événements survenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et les perspectives d'avenir de la Société.

Il vous sera également présenté le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice 2023.

**I) SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

La Société a poursuivi son activité de négoce de GNL et de gaz, de détention et gestion de capacités de stockage et de regazéification dans des terminaux méthaniers.

**II) PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes règles et les mêmes méthodes que l'année précédente.

Pour l'exercice 2023, le résultat d'exploitation de la Société est un montant positif de 34 707 890,61 euros contre 683 888 087,62 euros en 2022.

Le résultat financier pour l'exercice 2023 s'est traduit par un montant positif de 236 208 683,30 euros contre 71 282 954,53 euros en 2022.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice 2023 s'élève à 251 925,00 euros contre une perte de (207 721 937,51) euros en 2022.

Le total net du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'établit à 1 632 844 385,04 euros contre 2 793 841 894,69 euros pour l'exercice 2022.

Le résultat de l'exercice 2023 est un bénéfice net comptable de 270 995 592,91 euros, contre un bénéfice net comptable de 368 267 821,64 euros pour l'exercice 2022.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il vous est informé que la Société n'a encouru aucune dépense ou charge visées à l'article 39-4 dudit Code au cours de l'exercice écoulé, et qu'aucun impôt n'a été supporté à raison de ces dépenses ou charges.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, il est annexé au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Le 28 avril 2023, Global LNG SAS a conclu avec TotalEnergies Finance Europe une convention de prêt d'exploitation dans des conditions normales, de sorte que les dispositions de l'article L. 227-10 ne lui sont pas applicables.

La société Global LNG SAS a intégré le groupe fiscal de TotalEnergies SE au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Enfin, il est précisé que la Société n'a pas eu d'activité notable en matière de recherche et développement.

Conformément à l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après les tableaux présentant des informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients établis, selon le modèle fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie, en application de l'article D. 441-4 du Code de commerce :

En millions d'euros	Article D. 441-1-1° : Factures <i>peuées</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-1-2° : Factures <i>émisses</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (multicour)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (multicour)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	10					0	2					0
Montant total des factures concernées en M€	342	0	0	0	0	0	0,3	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0,97%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%					
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues en M€	0						0					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours						<input type="checkbox"/> Délais légaux : 30 jours					

### III) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Il vous est proposé d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et de donner quitus au Président et aux Directeurs Généraux Délégués en fonction au cours de l'exercice 2023.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduisant par un bénéfice net comptable de 270 995 592,91 euros, il vous est proposé d'approuver l'affectation de l'intégralité du résultat de l'exercice 2023 de la manière suivante :

#### Rappel :

- Capital social : ..... 202 164 404,00 euros
- Prime d'apport : ..... 548 657 623,00 euros
- Réserve légale : ..... 1 396 992,00 euros
- Report à nouveau négatif : ..... (218 069 324,39) euros
- Résultat de l'exercice : ..... 270 995 592,91 euros

#### Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2023 :

- Dotation du Report à nouveau : ..... 218 069 324,39 euros
  - ❖ solde du report à nouveau : 0 euro
  - ❖ solde du résultat de l'exercice : 52 926 268,52 euros
- Dotation de la Réserve légale : ..... 2 646 313,43 euros
  - ❖ nouveau montant de la réserve légale : 4 043 305,43 euros
  - ❖ solde du résultat de l'exercice : 50 279 955,09 euros
- Distribution de dividende : ..... 48 519 456,96 euros
  - ❖ soit 0,24 euro de dividende par action pour chacune des 202 164 404 actions.
  - ❖ solde du résultat de l'exercice : 1 760 498,13 euros
- Affectation du solde du résultat de l'exercice au Report à nouveau : ..... 1 760 498,13 euros
  - ❖ solde du Report à nouveau : 1 760 498,13 euros
  - ❖ solde du résultat de l'exercice 2023 : 0 euro

Après affectation du résultat de l'exercice 2023, le montant des capitaux propres s'élèvera à 756 625 830,56 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il vous est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il vous est informé que la Société n'a encouru aucune dépense ni charge, telles que visées à l'article 39-4 dudit Code, au cours de l'exercice écoulé.

### IV) REPARTITION DU CAPITAL – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons que le capital social de la Société est intégralement détenu par TotalEnergies Holdings SAS.

Le tableau annexé au bilan vous donne toutes informations concernant l'activité des filiales et participations de la Société.

**V) PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT ET D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE**

Il vous est rappelé que le mandat de Président de M. Grégory Joffroy et le mandat de Directeur Général Délégué de M. Jean-Noël Mesnard arriveront à échéance à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il vous est proposé de renouveler :

- le mandat de Président de M. Grégory Joffroy pour une nouvelle durée de trois exercices, soit jusqu'à la date de décision d'approbation des comptes annuels de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026 ;
- le mandat de Directeur Général Délégué de M. Jean-Noël Mesnard pour une nouvelle durée de trois exercices, soit jusqu'à la date de décision d'approbation des comptes annuels de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026.

Le mandat de M. Jérôme Hardy en qualité de Directeur Général Délégué la Société se poursuit sans changement jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le Président et les Directeurs Généraux Délégués continueront à exercer leurs pouvoirs conformément aux dispositions statutaires, conjointement ou séparément.

Il vous est également rappelé que le mandat en cours de la société Ernst and Young et Autres en qualité de commissaire aux comptes se poursuit jusqu'à la date d'approbation des comptes de l'exercice 2028.

**VI) ACTIVITE DE LA SOCIETE DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

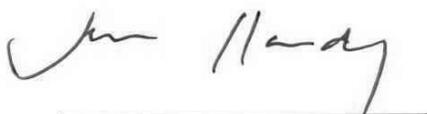
Au cours de l'exercice 2024, la Société poursuivra ses activités de négoce de GNL et de gaz, de détention et gestion de capacités de stockage et de regazéification dans des terminaux méthaniers.

Dans la poursuite de la simplification de l'organigramme patrimonial de Global LNG, il a été procédé, au cours du premier semestre 2024, à la dissolution anticipée de Global LNG Armateur et Global Energy Armateur, filiales détenues à 100% par Global LNG, par voie de transmission universelle du patrimoine à l'actionnaire unique. Il a également été procédé à la dissolution anticipée et la liquidation amiable de la société NYK Armateur, filiale détenue à hauteur de 50% par Global LNG. Ces dissolutions ont un impact principalement sur le bilan de Global LNG, au niveau des immobilisations financières, mais ont peu d'incidence sur le résultat de l'exercice 2024.

Aucun autre évènement majeur ou important n'est intervenu dans la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 à ce jour.

\* \* \*

Vous êtes invité à adopter les résolutions qui sont soumises à votre approbation.



Jérôme Hardy,  
Directeur Général Délégué



## **Global LNG**

Exercice clos le 31 décembre 2023

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Global LNG

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Global LNG,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Global LNG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lafarge', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michaël Lafarge

# COMPTES ANNUELS

# GLOBAL LNG SAS



31/12/2023

# SOMMAIRE

<b>Bilan Actif</b> .....	3
<b>Bilan Passif</b> .....	4
<b>Compte de résultat</b> .....	5
<b>Compte de résultat (suite)</b> .....	6
<b>Activité de la société sur l'exercice</b> .....	7
Faits marquants de l'exercice .....	7
Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice.....	7
<b>Règles et méthodes comptables</b> .....	7
Immobilisations incorporelles.....	7
Immobilisations financières.....	7
Stocks.....	8
Créances d'exploitation.....	8
Créances diverses .....	8
Provisions pour risques et charges.....	8
Provision pour engagements de retraite et autres engagements envers le personnel.....	8
Instruments financiers.....	9
Opérations en devises .....	9
Impôt sur les bénéfices.....	9
<b>Immobilisations</b> .....	11
<b>Amortissements et dépréciations</b> .....	11
<b>Provisions</b> .....	12
<b>Engagements pour retraite et autres engagements envers le personnel</b> .....	13
<b>Provision pour risques financiers</b> .....	15
<b>Créances et dettes</b> .....	16
<b>Charges à payer et Produits à recevoir</b> .....	17
<b>Nombre et valeur nominale des composants du capital social</b> .....	17
<b>Société établissant des comptes consolidés</b> .....	18
<b>Comptes de régularisation et écarts de conversion Passif</b> .....	18
<b>Ventilation du chiffre d'affaires</b> .....	18
<b>Charges et produits exceptionnels</b> .....	18
<b>Situation fiscale</b> .....	18
<b>Fiscalité différée</b> .....	19
<b>Effectifs</b> .....	19
<b>Rémunérations allouées aux membres des organes de direction</b> .....	19
<b>Honoraires des commissaires aux comptes</b> .....	19
<b>Informations sur les parties liées</b> .....	19
<b>Liste des filiales et participations</b> .....	20
<b>Engagements hors bilan</b> .....	20

## Bilan Actif

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	417 378 302,79	- 417 378 302,79	-	-
Fonds commercial			-	766 631 124,00
Autres immobilisations incorporelles	789 546 208,00	- 62 344 047,00	727 202 161,00	
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>1 206 924 510,79</b>	<b>- 479 722 349,79</b>	<b>727 202 161,00</b>	<b>766 631 124,00</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>				
Participations évaluées sur la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	416 280 232,14	- 223 182 358,18	193 097 873,96	208 915 745,61
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts			-	245,67
Autres immobilisations financières	4 564,02		4 564,02	4 564,02
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>416 284 796,16</b>	<b>- 223 182 358,18</b>	<b>193 102 437,98</b>	<b>208 920 555,30</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>1 623 209 306,95</b>	<b>- 702 904 707,97</b>	<b>920 304 598,98</b>	<b>975 551 679,30</b>
Matières premières, approvisionnements	-		-	58 131 759,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>58 131 759,00</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Clients et comptes rattachés	359 865 503,17		359 865 503,17	1 537 570 975,87
Autres créances	352 535 874,98		352 535 874,98	222 021 140,85
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>712 401 378,15</b>	<b>-</b>	<b>712 401 378,15</b>	<b>1 759 592 116,72</b>
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités				
<b>TOTAL Disponibilités</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL Actif circulant (III)</b>	<b>712 401 378,15</b>	<b>-</b>	<b>712 401 378,15</b>	<b>1 817 723 875,72</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Instruments financiers (V)				
Écarts de conversion actif (VI)	138 407,91		138 407,91	566 339,67
<b>TOTAL GENERAL ACTIF – (I à VI)</b>	<b>2 335 749 093,01</b>	<b>- 702 904 707,97</b>	<b>1 632 844 385,04</b>	<b>2 793 841 894,69</b>

## Bilan Passif

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 202 164 404	202 164 404,00	202 164 404,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	548 657 623,00	548 657 623,00
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence ) :		
Réserve légale	1 396 992,00	1 396 992,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves (dont réserve des prov. réglementées fluctuation des cours : Autres réserves		
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>1 396 992,00</b>	<b>1 396 992,00</b>
Report à nouveau	- 218 069 324,39	- 586 337 146,03
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>270 995 592,91</b>	<b>368 267 821,64</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>805 145 287,52</b>	<b>534 149 694,61</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques	1 027 923,49	209 528 328,25
Provisions pour charges	2 623 844,00	4 796 439,00
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>3 651 767,49</b>	<b>214 324 767,25</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	429 054 645,01	829 700 763,00
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>429 054 645,01</b>	<b>829 700 763,00</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	387 372 919,24	957 592 390,03
Dettes fiscales et sociales	7 619 765,78	195 344 683,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	-	62 729 596,68
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>394 992 685,02</b>	<b>1 215 666 669,83</b>
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>824 047 330,03</b>	<b>2 045 367 432,83</b>
Instruments financiers et (V) contrats optionnels		
Ecarts de conversion passif (VI)		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à VI)</b>	<b>1 632 844 385,04</b>	<b>2 793 841 894,69</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1	
	France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises					
Production vendue biens	2 123 313 661,11	373 588 719,42	2 496 902 380,53	5 502 593 401,84	
Production vendue services	366 196 859,15	-	366 196 859,15	537 602 587,99	
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>2 489 510 520,26</b>	<b>373 588 719,42</b>	<b>2 863 099 239,68</b>	<b>6 040 195 989,83</b>	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 172 630,89	1 778 952,42	
Autres produits			10 012,87	56 521,36	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 865 281 883,44</b>	<b>6 042 031 463,61</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 623 997 855,33	4 843 438 643,62	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			58 131 759,00	58 131 759,00	
Autres achats et charges externes			102 207 335,19	443 962 733,00	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 794 778,30	14 657 299,13	
Salaires et traitements			1 213 639,97	1 564 929,63	
Charges sociales			799 661,20	987 080,27	
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>sur immobilisations</b>	- dotations aux amortissements	39 428 963,00	111 645 251,00	
		- dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			0,84	19 198,34	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 830 573 992,83</b>	<b>5 358 143 375,99</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>34 707 890,61</b>	<b>683 888 087,62</b>	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			266 997 259,47	81 021 885,72	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,33	2,48	
Autres intérêts et produits assimilés			18 321 901,71	897 789,10	
Reprises sur provisions et transferts de charges			208 344 742,36	654 122,04	
Différences positives de change			31 446,46	2 094 952,30	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>493 695 350,33</b>	<b>84 668 751,64</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions			6 314 171,25	2 630 858,50	
Intérêts et charges assimilées			251 067 694,44	9 735 214,10	
Différences négatives de change			104 801,34	1 019 724,51	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>257 486 667,03</b>	<b>13 385 797,11</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>236 208 683,30</b>	<b>71 282 954,53</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>270 916 573,91</b>	<b>755 171 042,15</b>	

## Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	285 174,00	247 874,39
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>285 174,00</b>	<b>247 874,39</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	33 212,00	207 969 811,90
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>33 249,00</b>	<b>207 969 811,90</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>251 925,00</b>	<b>- 207 721 937,51</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	172 906,00	179 181 283,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>3 359 262 407,77</b>	<b>6 126 948 089,64</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>3 088 266 814,86</b>	<b>5 758 680 268,00</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>270 995 592,91</b>	<b>368 267 821,64</b>

## **Activité de la société sur l'exercice**

### **Faits marquants de l'exercice**

La société GLOBAL LNG SAS a mené des opérations de réorganisation interne depuis 2019, poursuivies en 2023, notamment au niveau des titres de participation qu'elle détient dans plusieurs filiales et participations.

### **Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice**

Dans la poursuite de la simplification de l'organigramme patrimonial de Global LNG, il a été procédé, au cours du premier semestre 2024, à la dissolution anticipée de Global LNG Armateur et Global Energy Armateur, filiales détenues à 100% par Global LNG, par voie de transmission universelle du patrimoine à l'actionnaire unique. Il a également été procédé à la dissolution anticipée et la liquidation amiable de la société NYK Armateur, filiale détenue à hauteur de 50% par Global LNG. Ces dissolutions ont un impact principalement sur le bilan de Global LNG, au niveau des immobilisations financières, mais ont peu d'incidence sur le résultat de l'exercice 2024.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### **Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels de GLOBAL LNG SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

### **Utilisation d'estimations**

L'établissement des comptes annuels conduit GLOBAL LNG SAS à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment les provisions pour risques, la valorisation des participations. Les comptes annuels reflètent les meilleures estimations de la société, sur la base des informations existant à la clôture des comptes.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût réel d'achat ou de production, y compris les frais accessoires.

Certaines immobilisations incorporelles, tels les contrats d'approvisionnement en gaz naturel, ont une durée de vie limitée. Un amortissement est pratiqué sur la durée d'utilité déterminée en fonction de l'utilisation attendue des actifs.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, et si l'on prévoit que la perte de valeur sera durable.

### **Immobilisations financières**

#### **Titres de participation**

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, de créer

un lien durable avec celle-ci ou d'exercer une influence notable sur la conduite de son activité, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires externes directement liés.

Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable des titres de participation à leur valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, ou à la valeur de rendement, ou aux flux de trésorerie attendus, en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

## **Stocks**

### **Gaz Naturel Liquéfié (GNL)**

Le GNL injecté dans les réservoirs de terminaux méthaniers est porté en stocks. Il est valorisé au coût d'achat, intégrant les coûts de transport à l'étranger et en France, et autres frais accessoires, jusqu'à l'entrée en stock dans le terminal méthanier. Les sorties sont valorisées selon la méthode dite du FIFO (ou « premier entré-premier sorti »). Le GNL transporté dans les navires à la clôture et acquis pas la société (en transit) est également porté en stock, à son coût d'achat. Dans le cas d'une comptabilité de couverture, l'incidence des instruments de couverture est intégrée dans la valorisation des stocks.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur probable de réalisation, calculée comme la valeur vénale, est inférieure au coût d'achat.

### **Créances d'exploitation**

Les comptes clients regroupent toutes les créances liées à la vente de biens et de services, et les créances rattachées au cycle d'exploitation.

Les créances présentant un risque de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation appréciée individuellement.

### **Créances diverses**

Les créances diverses incluent notamment les comptes courants avec TotalEnergies Treasury.

### **Provisions pour risques et charges**

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation à la clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de cette obligation.

## **Provision pour engagements de retraite et autres engagements envers le personnel**

### **Régime spécial des Industries Électriques et Gazières**

GLOBAL LNG SAS relève du régime spécial Invalidité, Vieillesse et Décès des Industries Électriques et Gazières.

### **Méthode de comptabilisation**

GLOBAL LNG SAS inscrit à son passif sous forme de provision les engagements accordés au personnel correspondant à des droits déjà ouverts (retraite, rentes accidents du travail et de maladies professionnelles, rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité) ou à des prestations qui seront dues pendant la période d'activité des salariés (médailles du travail et congés exceptionnels de fin de carrière).

## Méthode d'évaluation et hypothèses actuarielles

Le mode d'évaluation retenu est fondé sur la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée des obligations de GLOBAL LNG SAS est déterminée à hauteur des droits acquis par chaque salarié à la date d'évaluation, par application de la formule d'attribution des droits définie pour chaque régime. Lorsque la formule d'acquisition des droits intègre un palier dont l'effet est de différer l'émergence de l'obligation, celle-ci est déterminée sur un mode linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ en retraite, de mortalité et de rotation du personnel.

Le taux d'actualisation des paiements futurs est déterminé par référence aux taux de marché des obligations d'entreprises de première catégorie, pour une échéance cohérente avec la maturité des engagements évalués.

## Instruments financiers

Dans le cadre de son activité d'achat et de vente de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié, GLOBAL LNG SAS est exposée aux fluctuations de prix des matières premières utilisés comme référence pour l'indexation de ces contrats d'achats et de ventes. Il s'agit principalement d'indexation relative aux indices NBP, Brent et PEG.

En application du règlement ANC n°2015-05, les instruments financiers qualifiés de couverture, utilisés par GLOBAL LNG SAS pour réduire l'exposition aux risques de variations de prix des matières premières sont présentés en tant qu'engagements hors bilan (application de la comptabilité de couverture).

Concernant les contrats qualifiés d'instruments de couverture, les gains et pertes sont constatés au compte de résultat de façon symétrique à la reconnaissance en compte de résultat des transactions couvertes.

En cas de disparition de l'élément couvert, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat à l'échéance. En cas de perte non échue à la clôture, une provision pour risque est constituée.

Les variations de valeur des opérations en position ouverte isolée sont inscrites au bilan en contrepartie de comptes transitoires :

- à l'actif du bilan pour les variations qui correspondent à une perte latente ;
- au passif du bilan pour les variations qui correspondent à un gain latent.

Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Lorsqu'une opération engendre une perte latente, celle-ci entraîne la constitution d'une provision en résultat financier à hauteur de cette moins-value latente (conformément à l'article 628-18 du PCG).

Ainsi, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance partielle ou totale de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

## Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de la devise au 31 décembre.

Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités et les comptes courants de TotalEnergies Treasury, et inscrites au bilan en « écart de conversion » pour les dettes et créances. Les pertes latentes font l'objet d'une provision, après prise en compte des éventuels instruments de couverture attachés à ces dettes et créances.

## Impôt sur les bénéfices

GLOBAL LNG SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés. Depuis le 1er janvier 2019, elle fait partie de l'intégration fiscale dont TotalEnergies SE est la société mère intégrante.

## Comparabilité des exercices

Les états financiers sont établis en conformité avec :

- Le P.C.G 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999 ;
- Les articles 123-12 à 123-28 du Code du Commerce

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent et participent à l'objectif d'image fidèle.

## Immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
<b>Frais d'établissement et de développement (I)</b>					
Concessions, brevets et droits similaires	417 378 302,79				417 378 302,79
Fonds commercial	878 276 375,00		- 789 546 208,00	88 730 167,00	-
Autres immobilisations incorporelles			789 546 208,00		789 546 208,00
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)</b>	<b>1 295 654 677,79</b>	<b>-</b>		<b>88 730 167,00</b>	<b>1 206 924 510,79</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
<b>TOTAL (III)</b>					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations	425 880 232,14	400 000,00		10 000 000,00	416 280 232,14
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	4 809,69			245,67	4 564,02
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>425 885 041,83</b>	<b>400 000,00</b>		<b>10 000 245,67</b>	<b>416 284 796,16</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 721 539 719,62</b>	<b>400 000,00</b>		<b>98 730 412,67</b>	<b>1 623 209 306,95</b>

## Amortissements et dépréciations

Immobilisations amortissables	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
	Début d'exercice	Dotations	Virement poste à poste	Reprises	Fin de l'exercice
<b>Frais d'établissement et de développement (I)</b>					
Concessions, brevets et droits similaires	417 378 302,79				417 378 302,79
Fonds commercial	111 645 251,00		- 22 915 084,00	88 730 167,00	-
Autres immobilisations incorporelles		39 428 963,00	22 915 084,00		62 344 047,00
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)</b>	<b>529 023 553,79</b>	<b>39 428 963,00</b>	<b>-</b>	<b>88 730 167,00</b>	<b>479 722 349,79</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMM OBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>529 023 553,79</b>	<b>39 428 963,00</b>	<b>-</b>	<b>88 730 167,00</b>	<b>479 722 349,79</b>

## Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	566 339,67		427 931,76	138 407,91
Provisions pour retraites	1 774 421,00		951 784,00	822 637,00
Provisions pour médailles du travail	25 318,00		4 859,00	20 459,00
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	2 996 700,00		1 215 952,00	1 780 748,00
Provisions pour Avantages long terme				
Provisions pour restructuration				
Provisions pour risques financiers	208 961 988,58	33 212,00	208 105 685,00	889 515,58
Provisions pour pertes latentes sur inst. dérivés				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>214 324 767,25</b>	<b>33 212,00</b>	<b>210 706 211,76</b>	<b>3 651 767,49</b>
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	216 964 486,53	6 314 171,25	96 299,60	223 182 358,18
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				-
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>216 964 486,53</b>	<b>6 314 171,25</b>	<b>96 299,60</b>	<b>223 182 358,18</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>431 289 253,78</b>	<b>6 347 383,25</b>	<b>210 802 511,36</b>	<b>226 834 125,67</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 172 595,00	
Dont dotations et reprises financières		6 314 171,25	208 344 742,36	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		33 212,00	285 174,00	

## Engagements pour retraite et autres engagements envers le personnel

### Récapitulatif des provisions

<i>En euros</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>1 Pensions</b>	<b>822 637</b>	<b>1 774 421</b>
Retraite	1 305 983	2 198 083
Indemnité de Fin de Carrière	(593 729)	(565 890)
Indemnité de congé exceptionnel	110 383	142 228
<b>2 Médical et autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>1 780 748</b>	<b>2 996 700</b>
Avantage en nature énergie	1 333 036	2 317 172
Capital Décès	183 103	289 198
Pensions d'invalidité et autres	261 327	385 012
Aide aux Frais d'Etude	3 282	5 318
<b>3 Médailles du travail</b>	<b>20 459</b>	<b>25 318</b>
TOTAL	2 623 844	4 796 439

### Description des régimes

Les avantages suivants sont offerts aux actifs et inactifs des IEG :

- ✓ Avantages postérieurs à l'emploi
  - Le régime de retraite
  - L'avantage en nature énergie,
  - Les indemnités de fin de carrière (IFC) et Indemnité de mise à la retraite (IMR)
  - Les congés exceptionnels de fin de carrière,
  - Le régime des capitaux décès,
  - Le régime aide aux frais d'études,
  
- ✓ Avantages à long terme
  - Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles
  - Les rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité,
  - Les médailles du travail.

Les principaux engagements sont décrits ci-dessous.

### Le régime de retraite

Le régime de retraite en vigueur chez GLOBAL LNG SAS est un régime à prestations définies dans le cadre du régime spécial de retraite des IEG.

Les personnels salariés et retraités des Industries Électriques et Gazières (IEG) sont, depuis le 1er janvier 2005, affiliés de plein droit à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières (CNIEG). La CNIEG est un organisme de sécurité sociale de droit privé placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la Sécurité sociale et du Budget. Les conditions de détermination de droits à la retraite, fixées par le statut national du personnel (décret du 22 juin 1946), relèvent des pouvoirs publics. Les entreprises n'ont pas, juridiquement, la possibilité d'en modifier les termes.

### L'avantage en nature énergie

L'article 28 du statut national du personnel des IEG prévoit que l'ensemble des agents (actifs et inactifs) bénéficie d'un régime d'avantage en nature énergie. Cet avantage recouvre la fourniture de gaz et d'électricité à tarif préférentiel.

L'engagement relatif à la fourniture de gaz aux agents de GLOBAL LNG correspond à la valeur actuelle probable des kWh à fournir aux agents ou à leurs ayants droit pendant la phase de retraite, valorisée sur la base du coût de revient unitaire.

### Les indemnités de fin de carrière

Les agents (ou leurs ayants droit en cas de décès pendant la phase d'activité de l'agent) perçoivent, lors de leur départ en retraite, une indemnité de fin de carrière progressive en fonction de leur ancienneté dans les IEG.

### Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles

Comme les salariés relevant du régime général, les salariés des IEG bénéficient de garanties permettant la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les prestations couvrent l'ensemble des salariés et des ayants droit d'un salarié décédé suite à un accident du travail, à un accident de trajet ou à une maladie professionnelle.

Le montant de l'engagement correspond à la valeur actuelle probable des prestations que percevront les bénéficiaires actuels compte tenu des éventuelles réversions.

### Mode de calcul des engagements

Les engagements de GLOBAL LNG SAS sont déterminés conformément au mode de calcul des engagements présenté dans la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 (2013-02). Cette méthode actuarielle, dite des « unités de crédit projetées », repose sur différentes hypothèses telles que, par exemple, le taux de rotation du personnel, l'âge de départ en retraite, la revalorisation des salaires ou des pensions, déterminées conjointement avec les actuaires indépendants en charge de l'évaluation des régimes.

L'évaluation de l'engagement des avantages sociaux des régimes mutualisés des IEG (Retraite, Rentes ATMP, Invalidité hors IT, Capital Décès, Aide aux Frais d'Etude) sont réalisées par la CNIEG. Les passifs sociaux sont valorisés globalement pour l'ensemble des effectifs au statut IEG, puis répartis suivant une clé de répartition mise à jour une fois par an et définie comme suit : « poids de l'entreprise dans la masse salariale du régime des IEG sur la base des assiettes déclarées entre octobre 2020 à septembre 2021 ».

L'évaluation de l'engagement des autres avantages est réalisée par un cabinet d'actuaire indépendant (Indemnités de fin de carrière, Indemnités de congés exceptionnels, avantages en nature et médailles du travail) qui a procédé au 31 décembre 2023 à une évaluation complète.

Les évaluations sont réalisées sur la base des droits des salariés à la date du calcul, les écarts actuariels sont pris en compte immédiatement dans la charge comptable de l'année.

### Valeur des actifs de couverture

<i>En euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	1 010 510	1 085 000

## Information relative au rendement des actifs

	Régime des IEG	
	IFC et autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022
Rendement réel des actifs de couverture	7,6%	-14,3%

Le taux de rendement réel des actifs de couverture sur l'exercice 2023 est de 7,6%.

La ventilation des actifs de couverture en fonction des principales catégories d'actifs est la suivante :

	Régime des IEG	
	2023	2022
Placements actions	45%	43%
Placements obligataires	55%	57%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les contrats d'assurance collectifs sur la vie, contractés auprès d'assureurs pour couvrir les passifs sociaux IEG des indemnités de fin de carrière sont gérés en unités de compte.

## Hypothèses actuarielles

Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence aux taux des obligations privées de haute qualité de notation AA et d'une durée équivalente à celle des engagements. Il dérive d'une analyse comparative monétaire des différentes sources de marché à la date de clôture.

La durée moyenne des régimes est de l'ordre de 30 ans : 29 ans pour les régimes de pension (5 ans pour les indemnités et 34 ans pour la retraite) et de 32 ans pour les autres avantages.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Régimes des IEG	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Taux d'actualisation	3.75%	3.00%
Taux d'inflation	2.50%	2.50%

Selon nos estimations, une augmentation de 1% du taux d'actualisation - toutes choses étant égales par ailleurs - entraînerait une réduction de la dette actuarielle de 23% et une baisse de 1% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 32%.

## Provision pour risques financiers

Global LNG a pris la décision courant 2022 de modifier sa politique de couverture. En particulier, elle a figé les résultats des couvertures relatives aux opérations du second semestre 2023 en prenant des positions inverses. La perte estimée a été intégralement reprise dans le résultat financier 2023, en ligne avec le traitement prévu par le règlement ANC 2015-05. La charge correspondante de 213 millions d'euros est incluse dans les Intérêts et charges assimilées de l'exercice.

## Créances et dettes

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		-	-	
Autres immobilisations financières		4 564,02	4 564,02	
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>4 564,02</b>	<b>4 564,02</b>	<b>-</b>
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		359 865 503,17	359 865 503,17	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		5 620,73	5 620,73	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	20 125 878,03	20 125 878,03	
	Autres impôts	2 352 403,00	2 352 403,00	
	Etat - divers			
Groupes et associés		328 356 134,67	328 356 134,67	
Débiteurs divers		1 695 838,55	1 695 838,55	
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>712 401 378,15</b>	<b>712 401 378,15</b>	
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>712 405 942,17</b>	<b>712 405 942,17</b>	<b>-</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		245,67		
Prêts et avances consentis aux associés				

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		429 054 645,01	429 054 645,01		
Fournisseurs et comptes rattachés		387 372 919,24	387 372 919,24		
Personnel et comptes rattachés		1 276 470,83	1 276 470,83		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 996 563,09	5 996 563,09		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-		
	Taxe sur la valeur ajoutée	346 731,86	346 731,86		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts		-		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés			-		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>824 047 330,03</b>	<b>824 047 330,03</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		829 054 645,01	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 229 700 763,00			

## Charges à payer et Produits à recevoir

### Charges à payer

	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	353,190,072.60
Dettes fiscales et sociales	7,526,870.60
<b>Total</b>	<b>360,716,943.20</b>

### Produits à recevoir

	Montant
Créances fiscales et sociales	4,118,545.77
Créances clients et comptes rattachés	359,560,356.43
<b>Total</b>	<b>363,678,902.20</b>

## Nombre et valeur nominale des composants du capital social

### Composition du capital

Le capital s'élève à 202 164 404 €. Il est composé de 202 164 404 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1 €. Chaque action confère un droit de vote simple.

### Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Reclassement	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social	202,164,404.00				202,164,404.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	548,657,623.00				548,657,623.00
Réserve légale	1,396,992.00				1,396,992.00
Report à nouveau	- 586,337,146.03			368,267,821.64	- 218,069,324.39
Résultat de l'exercice	368,267,821.64	270,995,592.91		- 368,267,821.64	270,995,592.91
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>534,149,694.61</b>	<b>270,995,592.91</b>		<b>-</b>	<b>805,145,287.52</b>

## Société établissant des comptes consolidés

GLOBAL LNG SAS est incluse dans le périmètre de consolidation de TotalEnergies SE.

Dénomination et siège social de la société consolidante	Forme juridique	Immatriculation
TotalEnergies SE La Défense 6 2 Place Jean Millier 92400 Courbevoie	S.E.	RCS Nanterre 542 051 180
Informations de consolidation disponibles	<a href="https://totalenergies.com/fr/actionnaires/publications-et-informations-reglees/rapports-et-publications#rapportsAnnuels">https://totalenergies.com/fr/actionnaires/publications-et-informations-reglees/rapports-et-publications#rapportsAnnuels</a>	

## Comptes de régularisation et écarts de conversion Passif

### Écarts de conversion Passif

Les écarts de conversion concernent la valorisation au cours de clôture des créances et dettes converties dans une devise différente de l'euro (USD et GBP principalement).

## Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2023	2022
<b>Répartition par secteur d'activité</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue biens	2,496,902,380.53	5,502,593,401.84
Production vendue services	366,196,859.15	537,602,587.99
<b>Répartition par marché géographique</b>		
Chiffre d'affaires net -France	2,489,510,520.26	5,324,857,765.34
Chiffre d'affaires net -Export	373,588,719.42	715,338,224.49
<b>Chiffre d'affaires nets</b>	<b>2,863,099,239.68</b>	<b>6,040,195,989.83</b>

## Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges	Produits	Résultat
Reprise provision sur garantie Yemen		285 174,00	285 174,00
Provision pour garantie de passif	33 212,00		- 33 212,00
<b>Totaux</b>	<b>33 212,00</b>	<b>285 174,00</b>	<b>251 962,00</b>

## Situation fiscale

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat de l'exercice
Résultat avant impôts	270 916 573,91	251 925,00	271 168 498,91
Impôt courant	- 172 906,00	-	- 172 906,00
<b>Résultat après impôts</b>	<b>270 743 667,91</b>	<b>251 925,00</b>	<b>270 995 592,91</b>

GLOBAL LNG SAS reverse à la société tête du groupe une somme égale à l'impôt et aux contributions qui auraient grevé son résultat si elle avait été imposée distinctement. Ce montant est enregistré en charge.

En 2023, la société a enregistré une perte fiscale de 188 millions d'euros, qui constitue son report déficitaire au 31.12.2023.

### Fiscalité différée

Des impôts différés relatifs aux provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi ont été constatés dans les comptes sociaux de GLOBAL LNG SAS en application de l'article 744-1 du PCG suite à l'apport en valeur réelle du 19 juin 2018. Leur montant est de 677 739 € au 31 décembre 2023. Le montant de l'actif d'impôts différés est ajusté en fonction de l'évolution des provisions concernées.

### Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Effectif moyen	11,0	11,8	0,0	0,0	11,0	11,8

### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Aucune rémunération n'est versée par la société, ou par l'une de ses filiales, aux mandataires sociaux de la société.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est inclus dans la note « Honoraires perçus par les commissaires aux comptes (y compris les membres de leurs réseaux) » du Document d'enregistrement universel établi par TotalEnergies SE.

### Informations sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations enregistrées avec les filiales et sociétés associées. Elles sont conclues à des conditions normales de marché.

## Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos (après acompte sur dividende)	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</b>										
<b>Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b>										
MESSIGAZ	100 000	- 1 394	100,0	7 476 520	63 938				- 34 668	
GLOBAL ENERGY ARMATEUR	38 000	471 717	99,6	57 299 826	510 712				995	
GLOBAL LNG ARMATEUR	62 040 000	- 58 411 152	100,0	122 833 325	3 724 152				95 304	
Global LNG Downstream	3 415 050	- 170 088	100,0	3 406 083	3 220 601				- 24 361	
<b>Participations (10 à 50% du capital)</b>										
NYK Amateur	37 000	- 88 450 905	50	7 348 843	1 093 701			11 231 195	90 601 306	9 000 000
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres détentions de titres</b>										
Filiales et participations françaises (ensemble)										
Filiales et participations étrangères (ensemble)				217 915 635	184 484 769					260 750 968
<b>TOTAL</b>				<b>416 280 232</b>	<b>193 097 874</b>					<b>260 750 968</b>

Les indicateurs financiers concernant les filiales et participations détenues à 50% et plus sont ceux au 31 décembre 2023.

Pour les autres participations, le cas échéant, les informations sont issues des derniers comptes sociaux disponibles.

## Engagements hors bilan

### Engagements financiers et autres informations

#### Crédit-bail et assimilés

Néant

#### Engagements donnés sur obligation d'achats

Ils s'élèvent à 6 619 M € au 31.12.2023.

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES 31/12/2023	En M €
Contrats d'approvisionnement en GNL	5,476.4
Réservations de capacités d'installations industrielles et logistiques	1,142.9
<b>TOTAL</b>	<b>6,619.2</b>

#### Engagements reçus

Les engagements reçus au 31/12/2023 s'élèvent à 271,5 M €.

## Instruments financiers

### a) Choix de la méthode comptable

Dans le cadre de son activité d'achat et de vente de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié, GLOBAL LNG SAS est exposée aux fluctuations de prix des matières premières utilisés comme référence pour l'indexation de ses contrats d'achats et de ventes. Il s'agit principalement d'indexation relative aux indices NBP, Brent et PEG.

Global LNG SAS applique à la clôture de l'exercice 2023, le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Elle présente en engagements hors bilan les instruments financiers permettant de réduire les risques liés aux fluctuations des cours et ayant une relation de couverture avec des sous-jacents physiques, non échus à la clôture.

### b) Risque de matière première

	Volumes au 31.12.2023 (Mmbtu)			Valeur de marché au
	Par échéance			31.12.2023
	2024	2025	2026 et après	Total en millions d'euros au 31.12.2023
<i>Swaps</i>				
<b>Position acheteur</b>				
Gaz naturel liquéfié	170 947 891	0	0	-253
<b>Position vendeur</b>				
Gaz naturel	-169 950 204	0	0	298

La valeur de marché des swaps est déterminée sur la base d'indices cotés sur des marchés actifs.